

Pont l'Evêque, le 25 septembre 2023

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du **Bureau** qui aura lieu :

le lundi 02 octobre 2023, à 17h30

à l'Ecole Intercommunale de Musique à Pont l'Evêque.

L'ordre du jour portera sur les questions suivantes :

1. Validation du Procès-Verbal du 08 juin 2023
2. Convention de mise à disposition des bâtiments constituant l'école par la commune du Breuil en Auge à la Communauté de communes Terre d'Auge : signature de l'avenant n°1
3. Convention de mise à disposition du bâtiment de l'école de la commune de Saint Benoit d'Hébertot : signature de l'avenant n°2
4. Construction d'un Pôle de Santé Ambulatoire (PSLA) : Attribution des marchés
5. Signature de la convention avec la commune de Coquainvilliers portant sur les frais de scolarité des enfants domiciliés sur territoire de la Communauté de communes Terre d'Auge au sein de l'école publique de Coquainvilliers
6. Signature du devis portant sur des travaux suite au renversement de la cuve à huile à vidange de la déchetterie intercommunale
7. Attribution du marché pour le bâtiment modulaire de la déchetterie
8. Convention avec les communes pour l'intervention des services techniques communaux sur le patrimoine CCTA (écoles,)
9. Questions diverses

Vous trouverez la note de synthèse exposant les questions à l'ordre du jour depuis votre espace personnel sur la plateforme intranet : <https://intranet.terredauge.fr>.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,
M. Hubert COURSEAUX

